

REPRISE DE LA PRODUCTION INFORMATIQUE APRES UN INCIDENT ELECTRIQUE MAJEUR (RPI)

Descriptif du cours

Durée : 1 jour (07 heures).

Objectifs : Même les organisations les plus performantes ne peuvent se prémunir de façon absolue et certaine de l'occurrence d'un arrêt électrique non programmé, tant les causes qui y président sont variées et parfois en dehors de leur périmètre de contrôle.

Les arrêts électriques intempestifs, outre les risques inhérents qu'ils comportent en matière de détérioration des actifs et de perte sèche d'activité, se distinguent par la désorganisation soudaine qu'ils génèrent et l'urgence d'une analyse causale efficace. Toutes les fonctions impactées ne bénéficient pas nécessairement d'un plan de continuité, sinon de reprise. De plus, une reprise brutale et désordonnée de l'activité peut accentuer et pérenniser de manière drastique l'impact négatif sur le service.

Cette formation examine les fondamentaux méthodiques en matière de reprise d'activité, à appliquer dans ce type de situation de crise. Elle dispense les notions essentielles visant à ordonnancer efficacement la reprise en mode nominal par réduction des risques et jette les bases permettant la diffusion d'un plan de communication ciblé ainsi que la coordination des acteurs concernés.

- Identifier et organiser la limitation des risques induits par l'arrêt non programmé ;
- Identifier les acteurs concernés par l'arrêt non programmé et leur rôle ;
- Accélérer la reprise de la production tout en gérant les priorités ;
- Exploiter les actes de prévention, anticiper l'incident pour y réagir efficacement ;
- S'avérer capable de cibler le plan de communication interne et externe.

Prérequis : Connaissance généraliste du fonctionnement des systèmes d'information en entreprise ; connaissance généraliste des contraintes d'une activité de production ; notions dans le domaine de la fourniture de l'énergie aux équipements IT.

Public concerné : Toute personne impliquée directement ou indirectement dans l'exploitation et le maintien en conditions opérationnelles d'un centre de données ou d'une salle informatique. Responsable informatique, Responsable de production, Responsable d'infrastructure, Directeur d'agence ou de site, Responsable Systèmes/Réseau, Exploitant.

Nombre de participants : 8 participants maximum, afin de favoriser la compréhension et la participation de chacun.

Moyens pédagogiques :

Les participants recevront à titre individuel le support de cours sur support numérique et/ou format papier, comprenant en annexe la signification des acronymes couramment utilisés.

CONTENU DE LA FORMATION

INTRODUCTION – OBJECTIFS DE L'ANTICIPATION DU SINISTRE ELECTRIQUE

- Objectifs opérationnels
- Objectifs organisationnels
- Modélisation des Objectifs et contraintes

CHAPITRE 1 – FOURNITURE EN ENERGIE DU SI : GENERALITES ET RAPPELS

- La chaîne d'alimentation électrique
- Haute-disponibilité de la fonction énergie : redondance et dispositifs de secours
- Notion de Tier
- Contrôle des connaissances

CHAPITRE 2 –RUPTURE ET REPRISE DE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE

- L'arrêt électrique programmé
- Causes et conséquences de la rupture intempestive de l'alimentation énergétique
- Identification des impacts IT : supervision technico-orientée vs. supervision orientée fonction Métier
- Fondamentaux méthodiques de gestion de la rupture électrique
- La mise hors-tension préalable, une mesure de précaution
- Rétablir le courant électrique : une affaire de spécialistes
- Contrôle des connaissances

CHAPITRE 3 - LA REPRISE DE LA PRODUCTION INFORMATIQUE

- Influence de l'organisation inhérente « en couches » d'un système d'information : la nécessité d'une reprise séquencée
- Conduire et accélérer la reprise du fonctionnement réseau
- La reprise du fonctionnement des systèmes et applications
- Etudes de cas : ordonnancement et optimisation des séquences de démarrage
- Concevoir des procédures de reprise accélérée pour les applications critiques
- Contrôle des connaissances

SYNTHESE DES POINTS IMPORTANTS